



Acteur du développement social local

Depuis sa création, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges œuvre au développement et à l'accompagnement de projets ou d'activités à destination des familles, des jeunes et des enfants de nos villages. Elle répond ainsi aux besoins et aux attentes des habitants en construisant avec eux.

La gestion d'un Centre Social et la coordination d'Espaces de Vie Sociale (EVS) s'inscrivent dans la continuité de cet engagement tout en s'adaptant aux évolutions du monde rural.



Des équipements au service du lien social

Les objectifs d'un Centre Social et d'un Espace de Vie Sociale

Ce sont des structures d'animation de la vie sociale et de proximité élaborées avec et au service de l'ensemble des habitants, en veillant à la mixité. Elles ont comme principe fondateur la participation qui concerne à la fois les bénévoles impliqués dans le fonctionnement mais aussi les usagers de la structure et les habitants du territoire.

Elles développent prioritairement des actions collectives tout au long de l'année au travers d'un projet social qui poursuit trois finalités principales :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement ;
- Le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale sur un territoire, pour favoriser le "mieux vivre ensemble" ;
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

Ces structures sont agréées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du département concerné puis bénéficient d'un soutien technique et financier de cet organisme.

Leurs champs d'action sont multiples et adaptés aux besoins du territoire.

Les particularités

Un EVS est géré exclusivement par une **association locale** et soutenu pour une durée de **trois ans**. Il reçoit chaque année une Prestation Sociale d'Accompagnement Local (PSAL) calculée sur la base de dépenses éligibles et plafonnées **liées aux actions**.

Un Centre Social est géré par une **association ou une institution** et soutenu pour une durée de **quatre ans**. Il reçoit chaque année une Prestation de Service "Animation Globale et Coordination" (PS AGC) et une Prestation de Service "Animation Collective Famille" (PS ACF) sur la base de dépenses éligibles et plafonnées **liées aux fonctions**.

Il assure également des missions complémentaires (accueil des publics, attention particulière aux publics fragilisés, actions d'intervention sociale, développement de la participation des usagers, coordination avec les professionnels et acteurs du territoire) aux missions générales évoquées ci-dessus. Par conséquent, un Centre Social s'appuie généralement sur une équipe de professionnels plus importante que sur un EVS.



L'action de la FDFR des Vosges sur les territoires

Le Centre Social "l'Arboré-Sens" :

Il découle d'une dynamique qui avait conduit **7 communes** (Ambacourt, Juvaincourt, Mazirot, Poussay, Puzieux, Ramecourt et Villers), des associations et la FDFR des Vosges à s'engager dans un projet de territoire autour de la constitution d'un **Espace de Vie à partir de 2007**. Ensuite, ce collectif s'est engagé dans une démarche pour créer un **Centre Social multi-sites et itinérant en milieu rural**.

La FDFR des Vosges, en collaboration avec les communes et les associations, **pilote et gère le Centre Social dont l'agrément est délivré par la CAF des Vosges**. Elle emploie 8 personnes pour cet équipement.

En 2019, la ville de Mirecourt a rejoint les membres fondateurs et le Centre Social "l'Arboré-Sens" rayonne désormais sur **8 communes qui représentent près de 8000 habitants**. Installé, avec le siège de la Fédération, dans des locaux fonctionnels à Mirecourt depuis mai 2019, le Centre Social s'organise autour de 4 pôles d'activités :

L'enfance avec des accueils de loisirs et du périscolaire,

La jeunesse avec des chantiers jeunes, une Coopérative Jeunesse de Services, des échanges internationaux,

L'animation de vie locale, des ateliers pour les adultes et les seniors, des manifestations sportives ou culturelles,

La famille, des ateliers parents-enfants, des soirées débats, des sorties en famille.

L'EVS de Deycimont

8 villages (Deycimont, Prey, Lépages sur Vologne, Charmois devant Bruyères, Le Roulier devant Bruyères, Laneuveville devant Bruyères, Saint Jean du Marché et Le Boulay) pour **2300 habitants et 5 associations** sont à l'origine de ce projet qui a vu naître **l'EVS en 2010**.

La FDFR des Vosges coordonne administrativement ce dispositif porté par le Foyer Rural de Deycimont et a procédé en 2016 à l'embauche d'une animatrice de territoire. L'animatrice accompagne les associations, dirige les accueils de loisirs et coordonne les ateliers parents-enfants. En outre, un partenariat avec la Communauté de Communes Bruyères, Vallon des Vosges s'est noué autour de l'information jeunesse.

L'EVS de Lerrain

8 villages (Lerrain, Escles, Les Vallois, Sans Vallois, Senonges, Esley, Dombasle devant Darney, Jésonville) pour **1600 habitants et 6 Foyers Ruraux** sont à l'origine de **l'EVS porté par le Foyer Rural de Lerrain depuis 2012**.

La FDFR des Vosges coordonne administrativement ce dispositif. "Les Cueilleurs de lune", nom donné par les bénévoles à l'EVS, organisent notamment de nombreux ateliers artistiques, des ateliers parents-enfants, partagent un jardin et gèrent une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). D'autres pratiques d'échanges et de partages sont proposées aux habitants.

Un projet culturel de territoire se construit, par exemple, chaque année avec les Foyers Ruraux volontaires du secteur et **Scènes et Territoires**.

L'EVS d'Harol

3 villages (Ville sur Illon, Harol et Pierrefitte) pour **1200 habitants et 1 Foyer Rural** sont à l'origine de **l'EVS créé en 2009**.

Auparavant, les communes avaient mis en place une politique jeunesse territoriale, accompagnée par la FDFR des Vosges, qui s'est traduite par **l'embauche d'un animateur par les collectivités**.

Le Foyer porte et gère administrativement l'EVS. Il bénéficie d'un soutien de la Fédération et de l'apport du professionnel communal à travers une convention.

Grâce à cette dynamique, de nombreuses activités sportives, culturelles et récréatives sont proposées à l'ensemble des habitants.

